

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2022

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
O11 Charges à caractère général	415 583,88 €	383 525,16 €	323 234,47 €	479 732,15 €	578 857,00 €	493 863,02 €
O12 Charges de personnel	268 672,36 €	275 882,88 €	263 446,11 €	247 395,52 €	298 800,00 €	290 986,03 €
65 Charges de gestion courante	14 952,61 €	15 710,78 €	14 435,70 €	19 769,45 €	22 100,00 €	16 857,71 €
O14 Atténuation de produit	65 999,00 €	140 370,00 €	101 748,00 €	82 365,00 €	100 312,00 €	99 568,00 €
66 Charges financières	76 400,58 €	71 836,33 €	67 532,37 €	64 335,19 €	61 219,42 €	61 154,26 €
67 Charges exceptionnelles	8 554,24 €	423,39 €	10 653,34 €	1 976,80 €	13 000,00 €	5 227,11 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs		7 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	10 429,00 €	10 429,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	850 162,67 €	894 748,54 €	789 049,99 €	900 574,11 €	1 084 717,42 €	978 085,13 €
042- Amortissements	603 209,04 €	644 129,61 €	644 680,65 €	694 977,96 €	730 584,00 €	730 560,14 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 000,00 €	0,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 069 076,87 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	1 453 371,71 €	1 538 878,15 €	1 433 730,64 €	1 595 552,07 €	2 940 378,29 €	1 708 645,27 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 493 863,02 € (+2,95 % par rapport au CA 2021)

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont les suivantes :

- + 25 869,33 € de travaux sur les réseaux ;
- + 40 899 € de travaux d'entretien des infrastructures ;
- - 31 043 € de retraitement des boues suite au COVID-19 (l'année 2020 avait été imputée en 2021) ;
- - 15 520 € de fournitures diverses et produits de traitement

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 290 986,03€ (+17,62 % par rapport au CA 2021)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont liées à la hausse du point d'indice en juillet 2022, à la mise en place de formations et habilitations, au GVT (Glissement Vieillesse Technicité), au recrutement d'un stagiaire en cours d'année, à des économies réalisées en 2021 du fait d'un transfert d'un agent vers le budget principal à compter du 1^{er} octobre 2021.

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 16 857,71 € (-14,74 % par rapport au CA 2021)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif), à l'adhésion à l'ATD88 (Agence Technique Départementale) et aux redevances admises en non-valeur (en baisse).

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 99 568 € (+20,89 % par rapport au CA 2021)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 61 154,26 € (-4,94 % par rapport au CA 2021)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 5 227,11 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 10 429 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES 2022 : 978 085,13 €

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 730 560,14 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de 0 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 0 €

Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2022 de 1 708 645,27 euros (=978 085.13 € + 730 560,14)

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
70 Produit des services du domaine	990 967,91 €	944 702,99 €	1 024 623,68 €	1 011 875,17 €	997 728,00 €	1 049 623,94 €
74 Dotations et participations	313 056,45 €	320 987,92 €	250 474,51 €	199 287,20 €	193 000,00 €	263 108,73 €
75 Autres produits gestion courante	2 452,00 €	2 367,34 €	2 521,37 €	5 193,98 €	5 200,00 €	5 735,36 €
77 Produits exceptionnels	76,89 €	12 829,14 €	4 256,43 €	114 463,34 €	30 000,00 €	29 879,25 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	- €	7 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €	10 429,00 €	10 429,00 €
O13 Atténuation de charges	13 066,97 €	13 553,12 €	3 572,08 €	13 488,02 €	16 000,00 €	16 393,37 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 319 620,22 €	1 301 440,51 €	1 293 448,07 €	1 349 307,71 €	1 252 357,00 €	1 375 169,65 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	185 270,41 €	216 861,17 €	218 631,69 €	232 428,79 €	323 556,00 €	273 155,93 €
Excédent : 002	1 268 989,29 €	1 320 508,21 €	1 299 931,74 €	1 378 280,86 €	1 364 465,29 €	1 364 465,29 €
TOTAL GENERAL	2 773 879,92 €	2 838 809,89 €	2 812 011,50 €	2 960 017,36 €	2 940 378,29 €	3 012 790,87 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 049 623,94 € (+3,73 % par rapport au CA 2021)

Ces recettes sont constituées des redevances (874 443 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires (157 728 € HT) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (17 453€).

La hausse est liée à une augmentation des volumes d'eau consommés par les ménages (+44 300 €).

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 263 108,73 € (+32,02 % par rapport au CA 2021)

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (29 886 €) et par les participations de l'entreprise Elivia et de l'hôpital Ravenel (233 222 €).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

La hausse est liée à une augmentation des volumes d'eau consommés (+70 965 €) et au recul des montants des primes d'épuration de l'agence de l'eau (-7 144 €).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 5 735,36 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 29 879,25 €

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe pour immeuble raccordable et/ou taxe majorée d'assainissement (4 981 €), par une recette de 10 410 € de remboursement de TICFE au titre de l'année 2021 et par une aide de l'agence de l'eau pour l'hygiénisation des boues d'épuration (14 410€).

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 10 429 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 16 393,37 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES 2022 : 1 375 169,65 €

Soit un excédent des opérations réelles de 397 084,52 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042 Amortissements des subventions pour un montant de 273 155,93 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit des opérations d'ordres de 457 404,21 euros

(= 730 560,14 € de dépenses d'ordres - 273 155,93 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2022 de FONCTIONNEMENT : - 60 319,69 euros

(=397 084,52 € d'excédent des opérations réelles - 457 404,21 € de déficit des opérations d'ordres)

RESULTAT DE CLOTURE 2022 de 1 304 145,60 euros

=

Excédent de fonctionnement reporté 2021 (Chapitre 002) de 1 364 465,29 €

+

Résultat comptable 2022 de - 60 319,69 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Epargne de gestion	545 858,13 €	478 528,30 €	571 930,45 €	513 068,79 €	458 238,78 €
Epargne brute	469 457,55 €	406 691,97 €	504 398,08 €	448 733,60 €	397 084,52 €
Epargne nette	330 603,19 €	263 771,81 €	357 255,04 €	320 280,49 €	265 464,12 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2022	REALISES 2022	ENGAGES	REALISE+ENG
16 Emprunts	131 621,00 €	131 620,40 €	0,00 €	131 620,40 €
O20 dépenses imprévues	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CHAPITRE 20	227 810,00 €	13 613,23 €	9 000,00 €	22 613,23 €
CHAPITRE 21	1 619 489,55 €	36 855,90 €	44 747,09 €	81 602,99 €
CHAPITRE 23	2 116 704,65 €	1 524 635,49 €	82 353,10 €	1 606 988,59 €
45 OPFI	459 600,00 €	720,00 €	214 606,00 €	215 326,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	4 635 225,20 €	1 707 445,02 €	350 706,19 €	2 058 151,21 €
O40 Subvention d'équipement - 139111-139118-13913-13914-13918	323 556,00 €	273 155,93 €	0,00 €	273 155,93 €
041- OP PATRIMONIALES-	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	473 556,00 €	273 155,93 €	0,00 €	273 155,93 €
TOTAL GENERAL	5 108 781,20 €	1 980 600,95 €	350 706,19 €	2 331 307,14 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 131 620,40 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 0 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 1 711 204,81 € (dont 136 100,19 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 71 378,17 € pour l'acquisition de matériels divers (postes de relevages, armoires électriques, véhicule, équipements électromécaniques, licences et matériels informatiques, ...)
- 9 000 € pour l'AMO du schéma directeur d'assainissement (aide de 70% de l'AERM) ;
- 72 296 € pour l'étude d'assainissement collectif d'Oëlleville (subventionné à 70% par l'AERM) ;
- 366 129,86 € pour les travaux d'assainissement collectif de Domvallier (subventionné à 80% par l'AERM et le CD88) ;
- 85 515,55 € pour des travaux de renouvellement de réseaux rue Mulot à Mirecourt ;
- 1 081 450,18 € pour les travaux d'assainissement collectif de Maziroit (subventionné à 80% par l'AERM et le CD88) ;
- 13 334,22 € pour le renouvellement du réseau de la place des halles et rue Frairain à Mirecourt ;
- 11 900 € d'étude pour le quartier des bassins à Mirecourt (subventionné par l'AERM) ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 215 326 €

Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier et Maziroit (opération

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

qui s'équilibre en recettes d'investissement).

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2022 : 2 058 151,21 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 273 155,93 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 0 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 273 155,93 €

**Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2022 de
2 331 307,14 €
(=2 058 151,21 € + 273 155,93 €)**

LES RECETTES

TOTAL R+RAL	BP 2022	REALISES 2022	ENGAGES	REALISE+ENG
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	0,00 €	0,00 €		0,00 €
13-Subventions investissement	1 234 974,99 €	120 817,24 €	1 114 157,75 €	1 234 974,99 €
16-Emprunt	0,00 €	0,00 €		0,00 €
45 OPFI	510 000,00 €	51 000,00 €	459 000,00 €	510 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 744 974,99 €	171 817,24 €	1 573 157,75 €	1 744 974,99 €
O40 - 28 Amortissement des biens	730 584,00 €	730 560,14 €	0,00 €	730 560,14 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	€
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	880 584,00 €	730 560,14 €	0,00 €	880 560,14 €
001 Excédent d'investissement	1 414 145,34 €	1 414 145,34 €	0,00 €	1 414 145,34 €
O21 Virement section Fonc.	1 069 076,87 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL GENERAL	3 694 635,86 €	2 316 522,72 €	1 573 157,75 €	3 889 680,47 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 1 234 974,99 € (dont 1 114 157,75 € de restes à réaliser)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 29 035 € de participation de l'entreprise ELIVIA aux investissements 2021 sur la station de Mirecourt ;
- 3 720 € d'aide CEE pour les armoires électriques ;
- 6 300 € de subvention de l'agence de l'eau pour la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement ;
- 44 555 € de subvention pour l'étude d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 129 400 € de subvention pour les travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 578 440 € de subvention pour l'étude des travaux d'assainissement collectif de Mazirot ;
- 2 100 € de subvention pour l'étude pour le quartier des bassins à Mirecourt ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 510 000 €

Ces recettes sont constituées par les participations des redevables de Domvallier et Mazirot pour leur raccordement.

TOTAL RECETTES REELLES 2022 : 1 744 974,99 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 730 560,14 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 0 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 730 560,14 €

Soit un TOTAL des recettes d'investissement 2022 de
3 889 680,47 €euros

=

Recettes réelles de 1 744 974,99 euros

+

Opérations d'ordres de 730 560,14 euros

+

Excédent d'investissement N-1 de 1 414 145,33 €

Soit un résultat cumulé 2022 de la section d'investissement de
1 558 373,33 euros

=

Dépenses totales de 2 331 307,14 euros

-

Recettes totales de 3 889 680,47 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

EMPRUNT	MONTANT DU PRÊT	DUREE	DATE DEPART	DATE DE FIN	TAUX FIXE	CAPITAL 2022	INTERETS 2022	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2022
STATION ET ASSAINISSEMENT JUVAINCOURT	225 000,00 €	20 ANS	31/01/2015	31/10/2034	3,6	10 069,47 €	5 760,81 €	153 701,01 €
STATION ET ASSAINISSEMENT PUZIEUX	276 184,00 €	12 ANS	31/03/2016	31/12/2027	1,32	23 143,53 €	1 780,59 €	120 405,10 €
TRX ASST SUR 6 COMMUNES ex-CCSD	1 549 000,00 €	25 ANS	31/10/2013	31/07/2038	3,68	52 201,85 €	42 896,35 €	1 132 886,29 €
TRX ASSAINISSEMENT programme 2017	1 000 000,00 €	20 ANS	01/04/2018	31/12/2037	1,38	46 205,55 €	11 097,09 €	775 208,06 €
TOTAL GENERAL						131 620,40 €	61 534,84 €	2 182 200,46 €

Capital restant dû au 31/12/2022 : 2 182 200,46 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) **serait de 5,5 années.**

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2022

- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madonne et Lamerey (Lamerey), Velotte et Taignecourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;

6. Perspectives 2023

Pour l'année 2023 les investissements prévisionnels :

- Travaux d'assainissement collectif de la commune d'Oëlleville ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;
- Schéma directeur d'assainissement et révision des zonages ;
- Travaux sur domaine privé à Domvallier et Mazirost ;
- Réflexion sur l'autoconsommation pour économiser l'énergie ;

A noter la délégation de la compétence assainissement non collectif au SDANC pour les communes en zonage non collectif.